

Date réunion	13/11/2025	Lieu	Mairie de La Hague
--------------	------------	------	--------------------

Membres du conseil portuaire			
Nom et prénom	Organisme	P	E
M. Yvan Taillebois	Président	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentants du concessionnaire			
M. Damien Pillon	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jean-Marc Frigout	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Isabelle Fontaine	Suppléante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Olivier Lemaignen	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentants du conseil municipal de la commune de la Hague			
M. Antoine Lupo	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Pauline Bedel	Suppléante	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentantes personnel concessionnaire			
M. Florent Duloir	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Vincent Pinatel	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Représentants personnel gestion des ports			
M. Thierry Leteissier	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Arnaud Leroux	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentant de l'activité pêche			
M. Guy Mauger	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Sébastien Cauchon	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Baptiste André	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Cédric Delacour	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Représentants de l'activité plaisance			
Port d'Omonville-la-Rouge			
M. Serge Lecadet	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Martial Maignan	Titulaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Gilbert Rebillard	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Jean-Claude Renaux	Suppléant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Pierre Voisin	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Port Racine			
M. René Boivin	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Philippe Sanson	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Port de Goury			
M. Jacques Berrat	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Patrick Lebiez	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Alexis Le Tullier	Titulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. David Lucas	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Marie-Paule Fleury	Suppléante	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Marcel Lecouvey	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Alain Dixneuf	Suppléant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres participants			
Nom et prénom	Organisme	P	E
Mme Manuela Mahier	Maire de la commune de la Hague	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Nathalie Madec	Conseillère départementale	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Pascal Monhurel	Maire délégué d'Omonville-la-Rouge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Philippe Gasnier	Maire délégué d'Auderville	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Marie Garçon	Commune nouvelle de la Hague	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Stéphane Gautier	Direction de la mer, des ports et des aéroports	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le conseil portuaire des ports de la Hague s'est réuni le 13 novembre 2025 à la mairie de la commune nouvelle de La Hague, sous la présidence de **M. Taillebois**, représentant le président du conseil départemental.

M. Taillebois remercie les membres du conseil portuaire pour leur présence puis il invite **M. Leteissier** à procéder à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 mai 2025

M. Taillebois demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu. Aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

2. Rapports partiels d'activité 2025 par port :

M. Leteissier présente les rapports partiels d'activité 2025 pour les ports patrimoniaux de la Hague.

Port d'Omonville-la-Rogue

M. Leteissier présente les caractéristiques du port d'Omonville-la-Rogue en termes de capacité d'accueil (68 postes dont 7 postes professionnels) et mentionne les chiffres de fréquentation 2025 (59 postes plaisanciers occupés et 4 postes professionnels).

Il présente également les travaux effectués par les équipes d'entretien de la SPL des ports depuis le dernier conseil portuaire et les travaux envisagés en 2026.

M. Lecadet mentionne qu'il n'a pas d'observation sur les mouillages. Il demande que l'entretien des cales soit réalisé avant le printemps prochain.

M. Gautier informe qu'une altercation a eu lieu sur le port entre une personne se disant être membre du conseil portuaire et un agent portuaire au sujet du traitement de la cale. La personne a été verbalement agressive en remettant en cause l'innocuité du produit de traitement et en invoquant la protection des baigneurs. Il précise que l'agent concerné doit porter des équipements de protection individuel (EPI) en raison de problèmes de santé mais que le produit utilisé est conforme à la réglementation et est sans danger.

M. Leteissier rappelle que la baignade est interdite dans le port.

M. Lecadet précise que l'intervention cette semaine a été réalisée sans EPI.

M. Leteissier répond que le port des EPI n'est pas obligatoire pour ce produit et qu'un agent les porte pour des raisons de santé.

M. Gautier informe qu'un contrôle du produit a été réalisé le mois suivant par la gendarmerie maritime et qu'il peine à croire à un hasard.

Il indique qu'il n'est pas acceptable qu'un agent portuaire soit agressé de la sorte dans l'exercice de ses missions et qu'une plainte pourrait être déposée en cas de récidive.

M. Delacour informe que le mât de charge ne fonctionne plus.

M. Lemaignen répond que la société Réel est venue expertiser le mât de charge. Il est nécessaire de démontage le mât et de le renvoyer en atelier. Le palan sera enlevé par les équipes de la SPL des ports et sera envoyé à l'atelier de la SPL des ports de Granville pour expertise et réparation en régie.

Port Racine

M. Leteissier présente les caractéristiques du port Racine en termes de capacité d'accueil (25 postes) et mentionne les chiffres de fréquentation 2025 (25 postes plaisanciers occupés).

Il présente également les travaux effectués par les équipes d'entretien de la SPL des ports depuis le dernier conseil portuaire et les travaux envisagés en 2026.

M. Boivin indique que le dernier poteau d'amarrage qui a été changé a été coupé un peu court ;

M. Leteissier répond qu'il attirera l'attention des agents portuaires sur ce point lors des prochains changements.

Port de Goury

M. Leteissier présente les caractéristiques du port de Goury en termes de capacité d'accueil (40 postes dont 4 postes réservés aux professionnels) et mentionne les chiffres de fréquentation 2025 (34 postes plaisanciers et 1 poste professionnel occupés).

Il présente également les travaux effectués par les équipes d'entretien de la SPL des ports depuis le dernier conseil portuaire et les travaux envisagés en 2026.

M. Gautier informe que des pierres sont descellées à l'angle du terre-plein en haut de la cale d'échouage et que les agents portuaires procéderont à la réparation en régie.

Il précise que les travaux de changement des rails des cales intérieure et extérieure sont terminés et que la part des travaux incombe au Département a donc été réalisée.

M. Delacour précise que sa chaîne fille est détériorée et il demande si son changement est programmé.

M. Leteissier demande s'il s'agit bien du poste 4.

M. Delacour confirme qu'il s'agit du poste 4.

M. Leteissier répond qu'une vérification de la chaîne sera réalisée.

3. Budget prévisionnel 2026

M. Leteissier présente le budget prévisionnel 2026 qui prévoit un résultat d'exploitation légèrement positif à hauteur de 140€ et qui engendre une capacité d'autofinancement pour 2026 de 700€.

Le conseil portuaire émet un avis favorable sur le budget prévisionnel 2026 à l'unanimité.

4. Tarifs 2026

M. Leteissier présente les tarifs 2026 qui prévoit une augmentation 0,6% par rapport aux tarifs 2025. Cette augmentation est liée à la révision des tarifs prévue dans le contrat de concession entre le Département et la SPL des ports de la Manche.

La grille tarifaire 2026 a été validée en conseil d'administration de la SPL des ports de la Manche le 3 septembre 2025.

Les tarifs seront donc les suivants :

- Omonville : 280 € pour un contrat plaisance à l'année
- Racine : 140 € pour un contrat plaisance à l'année
- Goury : 140 € pour un contrat plaisance à l'année

Pour les contrats professionnels, la même augmentation tarifaire est appliquée.

Le conseil portuaire émet un avis favorable sur la grille tarifaire 2026 à l'unanimité.

5. Questions diverses

M. Frigout indique qu'il y a eu moins de pression sur le port de Goury cet été liée à la présence des pêcheurs de thons.

MM. Lebiez, Berrat et Le Tullier confirment cette information.

M. Gautier répond que les travaux qui étaient en cours sur les cales ont dû constituer un frein pour les pêcheurs.

Tous les représentants des plaisanciers confirment que la ressource en poissons et crustacés baisse et ce pour toutes les espèces.

M. Taillebois demande si le poulpe est présent sur les côtes et demande si cette espèce est péchée.

M. Delacour répond qu'il arrive d'en trouver dans les casiers mais que cette espèce n'est pas spécifique péchée pour le moment.

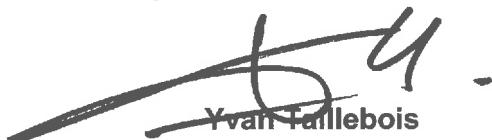
M. Taillebois demande si des équipements spécifiques sont nécessaires et s'il y a un retour d'expérience des pêcheurs bretons qui se sont spécialisés sur cette espèce.

M. Delacour répond qu'il n'y a pas de contact avec les pêcheurs bretons pour le moment et précise qu'il existe des équipements spécifiques mais qu'il est néanmoins possible de pêcher le poulpe avec des casiers à homards.

M. Lecadet mentionne que les navires usines surpêchent le maquereau au large et qu'il devient beaucoup plus rare d'en pêcher.

En l'absence de questions supplémentaires, **M. Taillebois** remercie les membres, lève la séance et souhaite une bonne journée à tous.

Saint-Lô, le 25 novembre 2025
Le président du conseil portuaire



Yvan Taillebois

PORTS DE LA HAGUE

Omonville La Rogue / Racine / Goury



Conseil portuaire 13 novembre 2025

PORTS DE LA HAGUE



Approbation du CR de réunion du 30 juin 2023



PORT D'OMONVILLE LA ROGUE

rapport partiel

DOMAINE ECONOMIQUE

Le port d'Omonville-la-Rogue est consacré à la pêche et à la plaisance, sa capacité est de **68 postes**.

63 contrats mouillages (2024) dont 59 contrats plaisanciers et 4 contrats professionnels.

Ligne A 7 professionnels **4 à l'année en 2025**

Lignes B, D *2 professionnels sur coffre*
 3 postes pour visiteurs

Lignes B,C,D,E 46 pour les plaisanciers à l'année **57 postes pour 2025**

Ligne F 5 postes

Ligne G 5 postes

68 postes(gestion SPL)

DOMAINE TECHNIQUE

Travaux effectués par les équipes de la SPL

Depuis le dernier conseil portuaire, les travaux suivants ont été réalisés :

- entretien des mouillages changement de 4 chaînes de mouillage et suppression du poste G 01 ;
- nettoyage de la cale et de l'escalier (mensuel/grand coefficient) ;

Travaux d'investissement prévus par le gestionnaire en 2026

- entretien mouillages ports de la Hague

PORT D'OMONVILLE LA ROGUE



QUESTIONS DIVERSES *

DOMAINE ECONOMIQUE

Port Racine est consacré à la pêche et à la plaisance, avec une capacité de **25 postes**. Aucun professionnel n'y est recensé.

25 contrats de mouillages pour 2025

Travaux effectués par les équipes de la SPL

Depuis le dernier conseil portuaire, les travaux suivants ont été réalisés :

- nettoyage de la cale et de l'escalier (mensuel/grand coefficient) ;
- changement poteaux d'amarrage

PORT RACINE



QUESTIONS DIVERSES

DOMAINE ECONOMIQUE

Le port de Goury est consacré à la pêche et à la plaisance avec une capacité de 40 postes dont 4 réservés pour les pêcheurs professionnels.

- 34 contrats de mouillages en 2025 et 1 contrat professionnel

Travaux effectués par les équipes de la SPL

Depuis le dernier conseil portuaire, les travaux suivants ont été réalisés :

- nettoyage des cales et de l'escalier (mensuel/grand coefficient) ;
- entretien des terre-pleins.

PORT DE GOURY



QUESTIONS DIVERSES

Budget prévisionnel 2026 des ports patrimoniaux de la Hague

BUDGET PREVIONNEL 2026	BP 2025	%	BP 2026	%
PRODUITS				
<i>Prestations vendues</i>				
Chiffre d'affaires	25 231	100 %	21 950	100 %
Subventions d'exploitation	25 231	100 %	21 950	100 %
Reprises sur provisions	28 950	115 %	32 950	150 %
	/	/	/	/
Total des produits d'exploitation	54 181	215 %	54 900	250 %
CONSOMMATIONS				
<i>Fournitures consommables</i>				
Services extérieurs	100	0 %	100	0 %
Charges externes	35 050	139 %	27 250	125 %
	35 150	139 %	27 350	125 %
<i>Autres charges de personnel</i>				
Charges de personnel	15 000	59 %	22 600	103 %
Dotations amortissements	560	2 %	560	3 %
Dotations aux provisions	/	/ %	/	/ %
Autres charges d'exploitation	650	3 %	4 200	19 %

Budget prévisionnel 2026 des ports patrimoniaux de la Hague

	BP 2025	%	BP 2026	%
Résultat courant	2 821	11 %	140	1 %
Résultat de l'exercice	2 821	11 %	140	1 %

AVIS DU CONSEIL PORTUAIRE

Capacité d'autofinancement	BP 2025	BP 2026
Résultat de l'exercice	2 821	140
+ Dotations aux amortissements	560	560
+ Dotations aux provisions	/	/
- Reprises sur provisions	/	/
Capacité d'autofinancement	3 381	700
Autofinancement net	3 381	700
Investissement	BP 2025	BP 2026
Immobilisations existantes	16 649	16 649
Total des immobilisations	16 649	16 649

TARIFS 2025

SPL des ports patrimoniaux de la Hague

La grille tarifaire 2026 est construite sur la base des indexations prévues aux contrats de concessions confiés par le Département, à savoir **une augmentation en moyenne des tarifs de 0,6 % par rapport à 2025** validés par le conseil d'administration de la SPL des ports de la manche le 3 septembre 2025.

- Omonville-la-Rouge	280 €
- Racine	140 €
Goury (pour les mouillages, la SPL des ports de la Manche est uniquement en charge de l'entretien des chaînes mères)	140 €

AVIS DU CONSEIL PORTUAIRE

PORTS DE LA HAGUE

Omonville La Rogue / Racine / Goury

